



QUALIF'S-CAN 2025 (GR:E/ 5^e J) GUINÉE-ÉQUATORIALE - ALGÉRIE LES «VERTS» À PIED D'ŒUVRE À MALABO

Page 14

MÉTÉO

**PLUIES PRÉVUES
SUR CERTAINES
RÉGIONS**

Page 16

ISSN : 1112-7449
MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5143 | Jeudi 14 novembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

**SAIDAL VOIT
GRAND!**

Page 5

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

LES PARTIS AFFÛTENT LEURS ARMES

Page 3



L'INDUSTRIE AUTOMOBILE ET LES IMPORTATIONS

**LES NOUVEAUX
CRITÈRES FIXÉS**

Page 5



SAID CHELMOUNI :

**« L'ALGÉRIE EST EXPOSÉE
AUX PHÉNOMÈNES
MÉTÉOROLOGIQUES
EXTRÊMES »**

Page 4

APN

Les députés entament le vote du PLF 2025

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), ont entamé, hier, le vote du projet de loi de Finances (PLF) pour l'année 2025.

Le PLF sera voté article par article lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, et de membres du gouvernement.

90 amendements ont été proposés par les députés et inclus dans le rapport complémentaire de la commission des finances et du budget de l'APN.

Le PLF 2025 a été élaboré sur la base d'un prix de référence fiscal du baril de pétrole brut de 60 dollars sur la période 2025-2027, avec un prix de marché du baril à 70 dollars sur la même période. Le texte prévoit une croissance économique de 4,5% (2025 et 2026) et une croissance hors hydrocarbures de 5% en 2025.

Les exportations de biens atteindraient 50,9 milliards de dollars (mds USD), tandis que les importations de biens devraient se situer à 46,07 mds USD, soit un excédent de la balance commerciale de 4,83 mds USD, et un excédent de la balance des paiements de 1,17 mds



USD. L'encours des réserves de change atteindrait 72,95 mds USD, représentant 16 mois d'importations de biens et services.

Le PLF 2025 table sur des recettes budgétaires en hausse de 3,5%, à 8.523,06 mds de DA, avec une fiscalité pétrolière de 3.453,96 mds de DA, et

sur des dépenses budgétaires en hausse de 9,9%, à 16.794,61 mds de DA, soit un déficit budgétaire de 8.271,55 mds de DA.

Le texte prévoit des mesures visant à promouvoir l'investissement et à soutenir l'économie et la production nationales, et d'autres visant à soutenir

le pouvoir d'achat et à améliorer les conditions de vie des citoyens.

Le PLF consacre, en outre, l'élargissement de l'assiette fiscale et introduit plusieurs incitations et dispositions de simplification au profit de diverses activités économiques, sans inclure de nouveaux impôts.

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

Le président de la République reçoit le ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie de la République du Congo

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, le ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie de la République du Congo, M. Pierre Oba.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre de l'Energie et des Mines, M. Mohamed Arkab.

CONSEIL DE LA NATION

Examen du texte de loi de Finances 2025 jeudi et vendredi en plénière

Le Conseil de la nation reprendra ses travaux, jeudi et vendredi, en séances plénières consacrées à la présentation et au débat du texte de loi de Finances 2025, a indiqué hier un communiqué du Conseil.

La séance d'aujourd'hui sera marquée par la présentation du texte de loi portant loi de Finances 2025, par le ministre des Finances, et du rapport préliminaire de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil, suivie des interventions des membres du Conseil de la nation. Le débat général se poursuivra l'après-midi, selon la même source.

Les débats sur le texte de loi de Finances 2025 se poursuivront vendredi, conclut le communiqué.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Modernisation des services publics

Hier, mercredi 13 novembre, le Premier ministre, a présidé une réunion du gouvernement. Cette réunion a été consacrée à l'examen des progrès réalisés dans l'amélioration et la modernisation des services et des infrastructures publics.

Le gouvernement a écouté des présentations sur les mesures prises par les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales, des Postes et des

Télécommunications, de la Santé et des Transports. Ces mesures visent à répondre aux attentes et préoccupations quotidiennes des citoyens en améliorant la qualité des services publics, notamment en luttant contre la bureaucratie et en réalisant la transformation numérique.

Le gouvernement a également pris connaissance d'une présentation concernant l'avancement des travaux des cinq grandes stations de dessalement de l'eau

de mer, situées dans les wilayas de Tipaza, Boumerdès, Oran, Béjaïa et El Tarf. Un autre projet a été présenté concernant le transfert des eaux souterraines du champ d'eau de Kettara à Beni Ouenif, afin de fournir de l'eau potable aux habitants des villes de Bechar, El Abadla et Kenadsa.

Le gouvernement a également étudié un projet de décret présidentiel qui définit les conditions et modalités de réalisation, de construction et de maintenance des œuvres d'art dans les espaces publics.

Le projet vise à garantir le respect des valeurs historiques, culturelles et sociales de la nation algérienne, ainsi que les normes artistiques et esthétiques dans la réalisation des œuvres d'art, des monuments commémoratifs et des fresques murales.

Enfin, dans le cadre de la préparation des textes d'application de la loi n° 24-04 du 26 février 2024, relative aux règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques de catastrophes dans le cadre du développement durable, le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif concernant les plans d'intervention en cas de risques de catastrophes. Ce décret précise l'organisation et la coordination de l'aide et des interventions en cas de catastrophe ou de risque particulier affectant les infrastructures et installations industrielles.



ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Les partis affûtent leurs armes

Une importante échéance politique est prévue à la fin du mois de décembre prochain. Il s'agit en effet du renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation.

PAR KAMAL HAMED

Selon les dispositions de l'article 121 de la constitution les « les membres du Conseil de la Nation sont élus pour les deux tiers (2/3) au suffrage indirect et secret, à raison de deux sièges par wilaya, parmi les membres des Assemblées Populaires Communales et des membres des Assemblées Populaires de wilayas ».

Une élection qui concernera aussi le poste du président du Conseil de la nation. « Le Président du Conseil de la Nation est élu après chaque renouvellement partiel de la composition du Conseil, il doit remplir les conditions prévues à l'article 87 de la Constitution » stipule l'article 134 de la loi fondamentale.

En effet, le mandat de Salah Goudjil arrive à expiration à la fin du mois de décembre et d'acubns speculents déjà sur sa reconduction ou non à la tête de la chambre haute lui qui est en poste depuis l'année 2019.

Cette échéance, bien que cette élection n'obéit pas au mode du suffrage universel puisque ne sont concernés que les élus des assemblées locales, revêt malgré tout une importance capitale pour les partis politiques ainsi que pour les indépendants.

Les partis politiques auront ainsi l'occasion de jauger leurs capacités de mobilisation de leurs élus.

Comme ils auront l'opportunité de contracter des alliances.

En tout cas le parti du FLN essaiera certainement de garder sa majorité. Dans la



configuration actuelle il est majoritaire puisque il dispose de pas moins de 54 sièges. Il est juste talonné par le RND qui est pourvu de 22 sièges alors que les indépendants disposent, quant à eux, de 18 sièges.

K. H.

CONDOLÉANCES À LA FAMILLE DU DÉFUNT ET À LA FAMILLE RÉVOLUTIONNAIRE :

Le président de la République présente ses condoléances suite au décès du moudjahid Mohamed Mazouni

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses sincères condoléances suite au décès du moudjahid, officier de l'Armée de Libération nationale et ancien membre du gouvernement, Mohamed Mazouni.

Dans un message de condoléances, il a déclaré : « C'est avec une grande tristesse et émotion que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appris le décès du moudjahid, officier de l'Armée de Libération nationale et ancien membre du gouvernement, Mohamed Mazouni ». À cette occasion douloureuse, le président Tebboune a exprimé ses condoléances les plus sincères à la famille du défunt ainsi qu'à la famille révolutionnaire, priant Allah le Tout-Puissant de lui accorder Sa miséricorde, de l'accueillir dans Son vaste Paradis, et de donner à ses proches patience et réconfort.

L'ALGÉRIE RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT POUR LA CAUSE PALESTINIENNE

L'ambassadeur palestinien salue le soutien de l'Algérie

L'ambassadeur de l'État de Palestine en Algérie, Faïz Abou Aïta, a salué hier, mardi, les efforts continus déployés par l'Algérie, sous la direction du président de la République Abdelmadjid Tebboune, pour soutenir la cause palestinienne à tous les niveaux. Lors de sa rencontre avec le secrétaire général du Parti du Rassemblement national démocratique (RND), Moustafa Yahia, à l'occasion de la commémoration de la déclaration de la création de l'État de Palestine, Abou Aïta a affirmé que le peuple palestinien « puise sa force dans le soutien constant de l'Algérie », soulignant l'engagement fort de l'Algérie à soutenir la cause palestinienne politiquement, matériellement et moralement. L'ambassadeur palestinien a également salué les efforts diplomatiques de l'Algérie dans les forums internationaux, notamment au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale des Nations unies, confirmant que l'Algérie déploie des efforts considérables pour soutenir le peuple palestinien et mettre fin aux crimes de génocide qui lui sont infligés. Il a mentionné que l'Algérie avait proposé plusieurs projets de résolutions au Conseil de sécurité, mais que les États-Unis avaient fait obstacle à leur adoption en utilisant leur droit de veto. Abou Aïta a également exprimé son accueil favorable aux décisions prises lors du sommet arabe-islamique conjoint à Riyad, et a exprimé sa reconnaissance pour le message envoyé par le président Tebboune aux participants du sommet, qui a réaffirmé la position ferme de l'Algérie en soutien à la cause palestinienne et son appel à la cessation des attaques contre le peuple palestinien. Il a ajouté que le sommet avait chargé l'Algérie de prendre des mesures pour demander l'adhésion pleine et entière de l'État de Palestine aux Nations unies.

H. M.

DES INQUIÉTODES FACE AU RAPPROCHEMENT INÉDIT ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ITALIE

Les experts imputent à Sánchez la perte de 30 mois pour les intérêts économiques de l'Espagne

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Des signes de préoccupation claire ont émergé en Espagne face au rapprochement renforcé entre l'Algérie et l'Italie, notamment dans les secteurs de l'automobile, de la coopération militaire, des énergies renouvelables, de l'électricité, et surtout de l'agriculture, à travers le plan « Mataï » et le projet intégré du groupe « P.F. » (Bonifaci Ferrari). Ce rapprochement intervient alors que l'Espagne a perdu des parts de marché en Algérie au cours des deux dernières années et demie, en raison du changement de position de Madrid sur le dossier du Sahara Occidental, malgré la récente ouverture des portes de l'importation en provenance d'Algérie.

Cette inquiétude s'est exprimée à travers un article de fond publié par le journal espagnol El Independiente, intitulé : « Pourquoi le plan Mataï de Meloni séduit-il l'Algérie... et doit-il inquiéter l'Espagne ? ». Le journal met en lumière que, alors que les relations de Madrid avec l'Algérie ont connu une rupture politique, diplomatique et économique pendant deux ans et demi, l'Italie a, quant à elle, approfondi ses

relations avec l'Algérie dans les domaines énergétique, industriel et agricole. Le plan « Mataï » de la Première ministre italienne, Giorgia Meloni, qui cible l'Afrique, dont l'Algérie fait partie, renforce encore ce rapprochement.

Le journal souligne que, bien que l'Algérie ait levé les restrictions commerciales avec l'Espagne la semaine dernière, les hommes d'affaires espagnols sont bien conscients que cette période de rupture laissera des conséquences. D'autres concurrents européens ont profité de l'absence de l'Espagne sur le marché algérien pendant cette période, et les milieux d'affaires espagnols estiment qu'il sera difficile de récupérer les parts perdues durant ces deux années et demie.

L'Italie, selon le journal, est l'un des pays ayant le plus bénéficié de ce qu'elle décrit comme une « revanche » de l'Algérie contre l'Espagne, à la suite du virage historique du gouvernement espagnol dirigé par Pedro Sánchez sur la question du Sahara Occidental. Pendant cette période de boycott commercial, l'Italie a signé de nouveaux contrats dans le secteur du gaz, a renforcé ses liens commerciaux dans l'a-

griculture, la coopération militaire, et l'industrie automobile, avec des projets comme l'usine Fiat à Oran.

Les relations se sont encore intensifiées sous le précédent gouvernement de Mario Draghi.

El Independiente mentionne également que Meloni cherche à accroître les échanges économiques avec l'Algérie au détriment d'autres pays européens, notamment l'Espagne.

Le journal cite également des projets tels que l'exportation d'électricité verte et d'hydrogène vert produit en Algérie vers l'Italie, ainsi que le développement d'un projet agricole durable mené par le groupe italien Bonifaci Ferrari, avec notamment le projet Timimoun pour la production de blé dur, de légumineuses et de pâtes.

Le journal fait aussi référence aux déclarations de l'ambassadeur d'Algérie en Italie, Mohamed Khalifi, qui a exprimé récemment le désir de l'Algérie d'être la porte d'entrée de l'Italie vers l'Afrique. Il a également mentionné les énormes projets de partenariat avec l'Italie, y compris le corridor sud de l'hydrogène, dont Madrid n'est pas partie prenante.

L'article évoque enfin l'opinion de Caterina Roggero, chercheuse à l'Institut d'études de politique internationale, qui considère que la relation entre l'Algérie et l'Italie est un « mariage d'intérêts » basé sur les besoins fondamentaux des deux parties, renforcé par l'héritage de l'icône italienne anti-colonialiste Enrico, fondateur historique de l'entreprise « Eni », qui continue de jouer un rôle clé dans la stratégie de développement de l'Italie vis-à-vis de l'ensemble du continent africain.

El Independiente conclut en affirmant que les relations algéro-italiennes sont à leur meilleur niveau, surtout en comparaison avec les relations d'Algérie avec la France et l'Espagne.

À Madrid, l'incertitude persiste malgré l'arrivée d'un nouvel ambassadeur algérien et la reprise des échanges commerciaux, tandis qu'à Paris, l'horizon semble plus sombre en raison de la récente reconnaissance par Macron du rôle de la France dans la mort de l'icône de la résistance algérienne Ben M'hidi, ce qui n'a pas contribué à atténuer les tensions causées par le rapprochement de la France avec le Maroc.

SAID CHELMOUNI :

« L'Algérie est exposée aux phénomènes météorologiques extrêmes »

Le chargé de mission à l'Office nationale de la météorologie (ONM), Said Chelmouni considère que « les quantités quotidiennes de pluies qui s'abattent sur le pays équivalent aux quantités annuelles, vue leurs intensités sur l'écosystème global.

Citant les dernières pluies diluviennes survenues au mois de septembre dernier à Béchar, l'intervenant à l'émission « L'invité du jour » de la chaîne 3 de la Radio algérienne, a indiqué, hier, que « cette région a reçu un total de 105 millimètres, soit l'équivalent d'une année d'averses, comme d'ailleurs d'autres régions du Grand-Sud algérien où la tendance de la tropicalisation se dessine de plus en plus ».

Le Grand-Sud algérien se tropicalise davantage

Après, on classe ce genre de phénomène dans la catégorie d'événements extrêmes pour améliorer les prévisions. Estimant que la répartition de ces pluies enregistre un déséquilibre par régions, M. Chelmouni affirme que « ces averses pourraient être bénéfiques pour certaines secteurs, mais pas pour d'autres, car les barrages d'eau sont remplis dans ces régions », citant l'exemple de l'agriculture qui nécessite, selon lui, « tout un cycle pour retenir ces eaux ».

La difficile mission de localiser et de quantifier les orages violents

Abordant les alertes émises par l'ONM à travers les Bulletins météo spécial (BMS), l'orateur indique que « ces systèmes présentent certaines lacunes, car l'objectif



était de faire aboutir l'information en temps opportun. Raison pour laquelle, nous avons mis en place, en 2017, des cartes de vigilance avec trois niveaux d'alerte (Orange, jaune et rouge-ndlr), avec une bonne visibilité sur le site de l'ONM et l'application mobile et une interactivité immédiate grâce au système d'actualisation instantané ».

En revanche, explique M. Chelmouni « il est très difficile de quantifier les orages, et ce à cause des périodes de transition, que ce soit en été ou en automne où ces phénomènes surprennent le plus, notamment dans le Grand-Sud où il est difficile de localiser les endroits où ils surviennent. Après, il y a le No-Casting, c'est-à-dire les prévisions à court terme, qui nous permettent de prévoir un phénomène une ou deux heures avant sa survenue qui nous permet de gagner du temps et de donner l'alerte aux autorités, mais aussi aux citoyens ».

La veille météorologique est permanente

Abordant la veille météorologique, l'invité de la Radio algérienne précise que « l'ONM déploie aussi des modèles de prévisions et prend en considération la climatologie. L'ONM déploie une veille météorologique permanente pour surveiller, à la minute près, chaque phénomène ».

A ce propos, M. Chelmouni indique que « le système d'alerte précoce, composé de trois phases importantes (avant, pendant et après chaque phénomène), est destiné aux autorités publiques, comme aux populations, et ce en fonction de la nature du phénomène qu'on prévoit dans nos cartes de vigilance ».

Après, chaque département ministériel ou autres acteurs concernés alerte à son niveau. Ensuite, il y a un retour d'expérience qui nous permet d'évaluer la chose évidemment ».

Quid du prochain hiver ?

A la question de savoir si le prochain hiver sera sévère, l'intervenant déclare que « les modèles météorologiques saisonniers sont basés sur des statistiques et des scénarios établis. Pour cette saison, on prévoit un léger déficit de pluviométrie par rapport à la normale sur trois mois (novembre, décembre et janvier) dans certaines régions du Nord, avec des probabilités de 50 à 70 %. Idem pour le Grand-Sud où on prévoit également des déficits similaires », ajoutant que « les températures seront saisonnières, avec une différence positive légère par rapport aux normes climatiques ».

Du reste, il avoue que « l'Algérie enregistre davantage des phénomènes météorologiques extrêmes. Notre pays est situé dans une zone géographique exposée à ce genre de phénomènes. Nous avons l'influence de la Méditerranée, connue pour être une région cyclogénèse, avec une hausse de 1°C (soit près de 7% d'humidité-ndlr) et celle du Sud tropical ».

Bientôt un système d'alerte précoce de lutte contre les inondations

Concernant les prévisions des grandes chaleurs et leurs effets sur l'écosystème, notamment la survenue des incendies et des feux de forêts, mais aussi des inondations dévastatrices, M. Chelmouni affirme qu'« il faut aller vers cette tendance à prévoir ce genre de phénomènes », annonçant un projet de coordination pour mettre en place un système d'alerte précoce de lutte contre les inondations.

En ce sens, il dira qu'une commission mixte a été mise en place pour mettre en œuvre ce projet, avec la participation de l'ONM, l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH), l'Agence nationale de la gestion des ressources en eau (Agire), en collaboration avec de la Délégation nationale des risques majeurs (ANRM).

LA GENDARMERIE PRÉCISE LES PEINES ENCOURUES

Sanctions pour conduite avec un permis inadapté

Les services de la Gendarmerie nationale ont publié un message sur leur page Facebook « Tariqi » concernant les sanctions liées à la conduite d'un véhicule sans permis de conduire valide pour la catégorie du véhicule.

Ils ont précisé que toute personne qui conduit un véhicule sans être titulaire d'un permis de conduire valide pour la catégorie du véhicule en question commet une infraction, conformément aux articles 8 et 79 de la loi n° 01-14 modifiée et complétée, ainsi qu'à l'article 177 du décret exécutif 04-381 modifié et complété. Cette infraction est punie par les sanctions prévues à l'article 79 de la même loi.

Les services ont également indiqué que cette règle juridique fait partie de l'article 181 du décret exécutif 04-381 modifié et complété, qui stipule que « tout permis de conduire, quel que soit son type, est valide pour la conduite des véhicules de catégorie A1 » et que « le permis de conduire de catégorie « C2 » est valide pour la conduite des véhicules de catégorie « C1 ». Cette situation n'exige pas de conserver le permis de conduire.

ORAN

Lancement des travaux du projet de village scientifique à la lagune de « Daya Marsli »

Le wali d'Oran, M. Saïd Sadioud, a présidé une réunion concernant le projet de réalisation d'un village scientifique au niveau de la lagune de « Daya Marsli », située à proximité de la localité de Birkhadem. Cette réunion s'est tenue en présence du directeur des Travaux publics ainsi que des membres du bureau d'études.

Selon un communiqué de la wilaya, le wali a écouté une présentation détaillée du projet et a donné des instructions pour finaliser le cahier des charges afin de lancer les travaux. Le projet, supervisé par la Direction des Travaux publics, prévoit la création d'un village scientifique au bord de la lagune de « Daya Marsli », également connue sous le nom de « Sebkhah ». Ce village comprendra des espaces verts, des aires de détente, ainsi que cinq bâtiments qui seront aménagés en centre scientifique pour accueillir des professeurs provenant des différentes universités du pays. Des espaces commerciaux et des installations sportives seront également intégrés au

projet. Ce village sera le premier du genre en Algérie en termes d'architecture, qui symbolisera la ville d'Oran. Avant le lancement des travaux de construction, un projet de nettoyage et d'aménagement de la

lagune de « Daya Marsli » sera entrepris. Le projet vise à offrir un nouvel espace de loisirs pour les familles oranaises ainsi que pour les visiteurs de la ville, et viendra enrichir les espaces verts de la wilaya.



L'INDUSTRIE AUTOMOBILE ET LES IMPORTATIONS

Les nouveaux critères fixés



Le marché de l'automobile sera désormais soumis à des critères draconiens. Le Haut-Conseil de régulation des importations est le seul organe qui décide de la fixation des quotas d'importations.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les concessionnaires agréés au nombre de 66 actuellement doivent impérativement investir dans l'industrie

ALGÉRIE TELECOM

Nouvelles offres Internet à partir d'aujourd'hui

Algérie Telecom, à Alger, a annoncé le lancement de nouvelles offres Internet, à partir d'aujourd'hui, avec un débit très élevé de 1.2 Go.

Lors d'une conférence de presse en marge d'un atelier régional de l'Union internationale des télécommunications, organisé sous le patronage du ministère de la Poste, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication, sur le thème « *Vers une connectivité inclusive et efficace dans la région arabe* », le directeur de la marque et de la communication d'Algérie Telecom, Azeddine Harik, a précisé que ces nouvelles offres visaient à répondre aux attentes des clients et s'inscrivaient dans la stratégie de l'entreprise en tant qu'opérateur principal des technologies de l'information et de la communication, avec un objectif de développement et de modernisation du réseau Internet en Algérie. Le responsable du département commercial, marketing et innovation de l'entreprise, Amir Ben Eider, a révélé que la vitesse de connexion Internet atteindra 1.2 Go, tout en maintenant la même tarification que celle de l'offre 1 Go à 4200 DZD par mois.

Il a ajouté que « *l'offre a évolué en termes de vitesse de connexion, tout en conservant les mêmes tarifs* », avec des options telles que : « Offre 240 Mo à 2800 DZD par mois, offre 120 Mo à 2600 DZD par mois, offre 60 Mo à 2400 DZD par mois, et offre 30 Mo à 2200 DZD par mois ».

Ben Eider a précisé que cette transition vers un débit plus élevé se fera automatiquement et sans intervention des clients concernés par ces offres. Il a également souligné que ces offres s'inscrivent dans le cadre du développement du réseau de fibre optique en Algérie.

selon le cahier de charges en vigueur et développer un taux d'intégration selon les capacités d'investissement.

Dans le dossier automobile tout ne sera plus comme auparavant.

Le ministre de l'Industrie Ali Aoun a précisé encore une fois les critères d'importations des véhicules neufs et utilitaires.

Selon le ministre, les 24 premiers concessionnaires dont 7 pour les véhicules légers ont importé 227.232 unités au cours de cette année pour un montant financier de 2,6 milliards de dollars.

Mais là, il ne s'agit d'un quota qui doit obéir strictement aux défis que veut relever l'industrie automobile.

Ainsi, l'Etat se montre ferme en exigeant du concessionnaire d'investir obligatoirement dans le secteur non pas une simple usine de montage mais une pépinière qui intègre la fabrication du modèle à commercialiser et la sous-traitance en termes de pièces détachées.

Pour éviter le recours excessif à l'importation, le département ministériel annonce que l'intérêt de l'Etat est de préserver le matelas des devises des réserves de change.

D'autre part, les importations des voitures de moins de 3 ans qui ont été décidées il y a 2 ans, a été momentanément suspendue afin que les pouvoirs publics mettent de

l'ordre dans le marché d'occasion. Pour ce qui est des autres normes fixées pour le développement de l'industrie automobile, Ali Aoun a fait savoir qu'en cas de non-respect du cahier de charges qui est en vigueur, les pouvoirs publics seront dans l'obligation de supprimer la domiciliation bancaire à tout opérateur qui le privera de toute importation.

Les opérateurs dans le secteur sont tenus également dès la 5e année de leur investissement, un taux appréciable d'intégration dans le domaine industriel. En cas de non-respect de cette règle, le concessionnaire se voit retirer son agrément. L'autre critère est non des moindres, consiste à fournir un bilan en termes de création d'emplois et de projets de partenariats pour la sous-traitance locale.

Les investisseurs doivent adhérer à l'autre règle qui stipule un projet d'assemblage des véhicules selon les capacités financières de chaque concessionnaire et en fonction du partenariat avec les banques. Autrement dit, l'exigence de créer progressivement une industrie automobile performante n'est pas une vue de l'esprit, mais une réalité à laquelle s'inscrit l'objectif clair de l'Etat à savoir une modèle industriel qui dégage des recettes et un savoir-faire dans ce secteur.

F. A.

PÉTROLE

Le Brent progresse à 72,63 dollars

Les cours du pétrole ont grimpé légèrement, hier, en raison de signes d'insuffisance de l'offre à court terme, mais sont restés proches de leur niveau le plus bas depuis deux semaines.

Vers 11h30, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, prend 0,75% à 72,63 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en décembre, gagne 0,79%, à 68,86 dollars.

Selon les analystes, les prix du pétrole brut ont légèrement augmenté alors que les tensions sur le marché physique ont compensé le sentiment baissier sur la demande.

Les acheteurs sur le marché physique ont été particulièrement actifs, toutes les cargaisons disponibles étant rapidement écoulées, soulignent-ils.

Mais la baisse des projections de la demande et la faiblesse du principal consommateur qu'est la Chine a continué à peser sur le sentiment du marché.

Dans son rapport mensuel de mardi, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a déclaré que la demande mondiale de pétrole augmenterait de 1,82 million de barils par jour (bpj) en 2024, en baisse par rapport à la croissance de 1,93 million de bpj prévue le mois dernier, principalement en raison de la faiblesse de la demande chinoise, le plus grand importateur de pétrole au monde.

L'AIE, qui a un point de vue beaucoup plus bas, devrait publier ses prévisions actualisées demain jeudi. Concernant les stocks américains, les rapports hebdomadaires ont été retardés d'un jour en raison du congé de la Journée des anciens combattants. Les données du groupe industriel de l'American Petroleum Institute sont attendues mercredi à 22h30.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Saidal voit grand !

PAR IDIR AMMOUR

L'un des défauts majeurs de l'industrie pharmaceutique algérienne est sa dépendance aux importations en produits, auxquels font face les entreprises pharmaceutiques. Les fabricants, se souvenant ton, dénoncent à chaque fois les ruptures de stocks liées à l'approvisionnement en matières premières, matériaux et leur hausse des prix.

La facture était lourde, très lourde. Elle avait atteint les 2 milliards de dollars en 2019. Conscients de la menace qui planait sur notre système de santé, dont les experts ne cessent de tirer la sonnette d'alarme, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui avait pris les rênes du pays avec des caisses dans le rouge, a alors décidé de « révolutionner » ce secteur en adoptant une stratégie d'auto-suffisance nationale, à travers une batterie de mesures encourageant l'émergence d'une industrie locale à même d'assurer l'auto-suffisance.

L'objectif est d'atteindre le 100% «made in bladi» d'ici 2030. C'est du moins ce qu'a

révélé le «boss» du leader du marché national, en l'occurrence le groupe public Saidal.

Il souligne que la part de médicaments produits et consommés localement avoisine actuellement 70%, alors qu'avant 2019, la production nationale ne couvrait même pas 40% des besoins du marché. Une situation qui poussait à plus d'importations, que les grands laboratoires tiennent à bras le corps. Aujourd'hui, les données ont changé et l'Algérie semble prendre la bonne voie dans sa quête d'assurer sa sécurité sanitaire, si on fie aux chiffres avancés le patron du groupe public Saidal.

Le but étant de réduire les importations, mais aussi d'assurer une indépendance. Pour ce faire, la conjugaison des efforts et connaissances des deux secteurs privés et publics est considérable. Pour cela, des facilitations leur ont été accordées. Quant au groupe Saidal, il a été restructuré et doté des moyens nécessaires pour qu'il redevienne le fleuron national que l'on a voulu détruire. Le tissu industriel s'est alors formé. On est aujourd'hui à plus de 200 producteurs privés, dans différents

produits pharmaceutiques. Saidal a suivi le rythme. Des investissements importants ont été injectés.

Le volume de production de médicaments a aussi connu une hausse importante. «*Il est passé cette année à 135 millions d'unités contre 130 millions d'unités l'année dernière*», soutient le P-dg. De nouveaux produits ont vu le jour. Leur nombre est très important !

Des exemples qui montrent les visées du médicament algérien. Il aspire à devenir leader dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. D'ailleurs, il commence déjà à s'exporter. Il devrait apporter 80 millions de dollars au pays d'ici la fin de l'année.

La recherche et développement occupe, désormais, une place essentielle dans cette entreprise qui s'était contenue dans les médicaments de base. De belles ambitions, mais Saidal voit encore plus grand. Son patron a évoqué un projet de laboratoire et d'hôpital de thérapie cellulaire, qui sera implanté dans la ville nouvelle de Sidi Abdellah.

MIDI

CULTURE

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER

Un grand engouement pour les romans de fiction et les récits mystérieux

Le Salon international du livre d'Alger a connu un large engouement cette année, attirant diverses catégories de la société algérienne, allant des étudiants aux enseignants, en passant par les lecteurs passionnés.



SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER

Un grand engouement pour les romans de fiction et les récits mystérieux

Le Salon international du livre d'Alger a connu une large engouement cette année, attirant diverses catégories de la société algérienne, allant des étudiants aux enseignants, en passant par les lecteurs passionnés.

Notre était présent au salon, où nous avons constaté une grande diversité dans les intérêts et les préférences des visiteurs, qui semblaient s'orienter vers certains types de livres.

Les allées du salon, bondées de monde, reflétaient un véritable désir de lire et de s'immerger dans l'univers de l'imaginaire et du mystère.

Ce qui a particulièrement attiré notre attention, c'est la grande disparité dans l'afflux de visiteurs entre les différents sections du salon. Nous avons observé que les allées consacrées aux livres historiques, culturels, voire même aux livres de cuisine, ne bénéficiaient pas de la même affluence, malgré leur valeur éducative et informative.

En revanche, les allées des romans, particulièrement ceux traitant de la fiction, des légendes, ou des récits mystérieux et effrayants, étaient remplies de jeunes, d'enfants et d'adultes. Ce phénomène met en lumière un changement dans les intérêts des lecteurs. Les romans fantastiques suscitent désormais un intérêt considérable de la part des lecteurs, notamment en raison des mondes imaginaires qu'ils dépeignent, riches en aventures et en surprises. Ces récits offrent aussi une opportunité d'exploration et de réflexion sur diverses problématiques, tout en restant captivants et agréables à lire.

Nous avons également remarqué la prolifération des romans contemporains écrits par de jeunes auteurs, qui ont su captiver l'attention des lecteurs grâce à leur créativité et leurs idées novatrices. En effet, les jeunes lecteurs semblent avoir trouvé leur bonheur dans des récits empreints de mystère, de suspense et d'horreur. Ce genre de littérature s'est particulièrement avéré attrayant, surtout dans un monde en perpétuelle mutation.

"Les textes fondateurs de la Révolution de libération", thème d'une conférence à Alger

Une conférence sur "Les textes fondateurs de la Révolution de libération",

a été organisée, dimanche, en marge de la 27e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), au Palais des expositions d'Alger.

A cette occasion, les participants ont passé en revue les textes fondateurs de la Révolution de libération, notamment la Déclaration du 1er Novembre 1954, le procès-verbal du Congrès de la Soummam (20 août 1956) et le document du Congrès de Tripoli (1962), tenu après les accords d'Evian, ainsi que d'autres textes.

Les intervenants ont estimé que ces textes partagent un contenu essentiel, à savoir "la définition du parcours de la glorieuse Révolution de libération de 1954 à 1962, bien que ces documents se distinguent par les rôles importants liés au contexte de chaque période de leur publication".

Concernant la Déclaration du 1er Novembre, les participants ont précisé qu'il s'agit de "l'annonce du début de la lutte armée, présentant les grandes lignes de la Révolution de libération et marquant la transition de la période du mouvement national et de la lutte politique à la phase de lutte armée contre le colonialisme".

Les participants ont souligné que les initiateurs de la Révolution du 1er Novembre ont rédigé un texte pour annoncer le déclenchement de la Révolution et jouissaient d'une formation politique qui les a aidés à la rédiger, dans l'objectif de parvenir à l'indépendance et "de fonder l'Etat algérien démocratique, social et souverain dans le cadre des principes de l'Islam".

Grande affluence du public au stand sahraoui

Le stand de la République arabe sahraoui démocratique (RASD) à la 27e édition du Salon international du livre (SILA) au niveau du Palais des Expositions (Pins Maritimes) à Alger connaît une grande affluence du public venu découvrir un large éventail d'ouvrages d'auteurs sahraouis. Les publications et ouvrages exposés ont attiré un public varié dont des visiteurs algériens, arabes et étrangers, venus découvrir les titres présents reflétant les différentes étapes de la lutte sahraoui contre l'occupation marocaine.

"Depuis l'ouverture du Salon, le stand accueille de nombreux visiteurs. Plusieurs ouvrages exposés ont suscité l'intérêt des lecteurs algériens venus découvrir les différentes publications des écrivains sahraouis dans les domaines des études, de la pensée politique, de l'autobiographie, de la nouvelle, de la poésie, du roman, et autres", a déclaré à l'APS, Soumeya Abdallah, respon-

sable du stand.

"Le stand reçoit également des chercheurs universitaires et des étudiants à la recherche de nouvelles références pour leurs travaux de recherche et leurs mémoires sur la question sahraoui", a-t-elle précisé. "Ces ouvrages mettent en avant le combat et la résistance du peuple sahraoui face aux tentatives de l'occupant marocain visant à effacer son identité et ses spécificités culturelles", ajoute Mme Abdallah.

L'intérêt que porte les Algériens au stand sahraoui reflète le lien fort unissant les peuples algérien et sahraoui, a-t-elle dit, précisant que le salon constitue une occasion pour faire découvrir, par le livre, aux exposants participant au salon venus de différents pays, la question sahraoui et les souffrances qu'endurent les détenus sahraouis dans les geôles marocaines.

La même intervenante, qui est également directrice de la préservation du patrimoine et de la documentation au ministère de la Culture sahraoui, a expliqué que la participation de la Rasd au Sila 2024 se traduit par "une exposition au public des visiteurs du salon d'une variété de livres comprenant 55 titres, parmi lesquels des nouveaux titres ou des ouvrages réimprimés, issus des publications du ministère de la Culture sahraoui, outre des ouvrages issus d'une publication commune entre le ministère de la Culture et des Arts algériens et son homologue sahraoui, ainsi que des maisons d'édition algériennes".

Elle a également mis en lumière les mémoires de la militante sahraoui et ancienne prisonnière des geôles de l'occupation marocaine, Mme Fatima El Ghali Moulay Ahmed Mili, décédée récemment, publiées sous le titre "16 ans dans l'enfer d'Agdez et de M'gouna" par l'Union des journalistes, écrivains et auteurs sahraouis, des mémoires "reflétant ses souffrances et les violations qu'elle a subies pendant sa période d'emprisonnement".

Parmi les titres également présentés au stand, se trouvent le recueil de poésie "Les gloires d'un peuple" du poète Houcine Ibrahim, le roman "Awatad Al Ard... Alholm Al harib" de Mustapha Al-Kettab, ainsi que "Un poème pour la vie... mémoires d'un journal intime d'un prisonnier politique" de Saïd El Belal, en plus de "L'organisation avant-gardiste pour la libération du Sahara... de la fondation au crime de l'Espagne" de Hamdi Yahdi.

La 27e édition du Sila se poursuit jusqu'au 16 novembre au Palais des expositions des Pins maritimes



(Safex), avec la participation de 1007 maisons d'éditions issues de 40 pays, dont 290 éditeurs algériens, présentant plus de 300.000 titres.

Le rôle majeur de l'Algérie dans le soutien aux mouvements de libération en Afrique souligné

L'homme politique ivoirien, Konan Kouadio Siméon a salué, jeudi à Alger, le rôle prépondérant et actif qu'a joué l'Algérie dans le soutien aux mouvements de libération et de décolonisation en Afrique, sa Révolution de libération ayant constitué une source d'inspiration pour les peuples opprimés en quête de liberté.

Lors d'une conférence animée dans l'espace Afrique sous le thème : "Le rayonnement de la Révolution algérienne en Afrique : les valeurs de la glorieuse Révolution de Novembre dans le continent", dans le cadre de la 27e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila), Konan Kouadio Siméon s'est félicité des relations qui lient les peuples ivoirien et algérien, à l'instar des bonnes relations politiques établies entre les deux pays. Depuis 1960, une importante communauté algérienne s'est établie en Côte d'Ivoire, où "elle vit dans une parfaite harmonie avec ses frères ivoiriens", a-t-il dit.

Dans leurs interventions, les historiens et écrivains algériens ayant pris part à cette rencontre ont abordé la dimension africaine de la glorieuse Révolution de libération qui a été et demeure un modèle de lutte contre le

colonialisme sur le continent. Après son indépendance, l'Algérie a continué à soutenir la lutte de libération des peuples africains, ont-ils rappelé, soulignant son engagement indéfectible à l'égard de ces peuples, tant sur le plan de l'encadrement, de l'infrastructure et de la formation que sur le plan matériel.

Lors de cette conférence, plusieurs ouvrages portant sur le continent ont été présentés, dont "L'Algérie, l'Afrique et Mandela" et "Manuel stratégique de l'Afrique". L'engagement pour les livres d'histoire à l'occasion du 70e anniversaire de la Révolution de libération La 27e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila) connaît, depuis son ouverture au public jeudi dernier, un engouement pour les ouvrages historiques, car coïncidant avec le 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954.

A l'instar des précédentes journées, le 6e jour du salon a vu une forte affluence de visiteurs, notamment des étudiants et chercheurs venus des différentes wilayas du pays pour découvrir et acquérir les dernières publications, en particulier dans le domaine de l'histoire de la résistance et de la Révolution de libération, des mémoires et biographies des moudjahidins, ainsi que pour assister aux rencontres avec de nombreux historiens et chercheurs dans le cadre des conférences historiques programmées. A ce propos, le directeur des éditions "Dar El Hikma", Ahmed Madi a précisé que la maison présente

de nombreux lecteurs, y compris l'histoire". L'intervenant a indiqué, à cette occasion, que "des rabais de 30% ont été consentis pour les différents titres proposés au public, dans l'objectif d'encourager la lecture", faisant état de la présence d'un nouvel ouvrage d'histoire au Salon, à savoir "Les crimes de la France en Algérie... 1830-1847" de Karima Ait Dahmane. De son côté, le représentant de Casbah Editions, Saïd Saboune a affirmé que la maison d'édition "présente 17 nouveaux titres à l'occasion du Salon, en lien avec les questions de l'histoire algérienne, étant parmi les sujets qui suscitent l'intérêt des lecteurs, notamment les jeunes férus de ce type d'ouvrage qui traitent de la mémoire".

A son tour, le représentant de la maison d'édition El Maarifa El Alamia, Loulmi Mohamed Lamine a fait savoir que le stand qui expose "près de 800 titres" connaît une grande affluence du public sur les livres religieux et de patrimoine, ainsi que sur les ouvrages qui abordent l'histoire de l'Algérie.

Quant au représentant de "l'Office des publications universitaires" (OPU), il a souligné que le stand connaît depuis l'ouverture une dynamique et une présence des étudiants et des chercheurs universitaires en vue de chercher des livres récents dans diverses spécialités.

La 27e édition du Sila se poursuit jusqu'au 16 novembre au Palais des expositions des Pins maritimes (Safex), avec la participation de 1007 maisons d'éditions issues de 40 pays, dont 290 éditeurs algériens, présentant plus de 300.000 titres.

Des éditeurs appellent à soutenir l'industrie du livre dans les pays africains et arabes

Des professionnels de l'édition et du livre, réunis en marge du 27e Salon international du livre d'Alger (Sila), ont appelé, hier lundi, à soutenir l'industrie du livre et encourager la traduction dans les pays africains et arabes.

S'exprimant lors d'une rencontre professionnelle sur les enjeux du livre arabe et africain, des éditeurs ont souligné la nécessité d'engager des réflexions afin d'asseoir une véritable industrie du livre dans les pays africains et arabes, pour «faire face» aux enjeux majeurs de l'édition, à l'ère du numérique.

Le président de l'Union des éditeurs arabes, Mohamed Rashad, a jugé «faible» l'édition dans les pays arabes, avec seulement « 75.000 » à « 85.000 » nouveaux titres édités

chaque année, selon une récente étude de l'organisation.

Ce chiffre reflète, selon lui, une «faible» dynamique éditoriale dans de nombreux pays arabes, avec un «net recul» dans l'édition du livre pour enfants, la nouvelle, le livre académique et scientifique.

Selon Mohamed Rashad, également éditeur, le volume global de l'industrie du livre fait face à de nombreux défis, notamment linguistiques, dans les pays d'Afrique.

Pour sa part, le président de l'Organisation nationale des éditeurs de livres (Onel), Mohamad El Djahmani, a soutenu que «l'industrie du livre fait face à de nombreux défis, notamment linguistiques, dans les pays d'Afrique».

Relevant un «déclin» de la place de langue arabe dans certains pays africains, cet éditeur a appelé à «renforcer» l'enseignement de cette langue et encourager la traduction de l'arabe vers les langues africaines.

L'essayiste Samia Bouharati a, de son côté, appelé à encourager la traduction des ouvrages édités en Afrique et dans les pays arabes afin de «donner une large visibilité» à la production éditoriale, tous domaines confondus.

Appelant à soutenir le livre et l'édition, cette ancienne employée de l'Enag (Entreprise nationale des arts graphiques) a estimé que le livre représente un «vecteur d'ouverture sur les cultures et savoirs».

Le 27e Sila se poursuit jusqu'au 16 novembre, au Palais des expositions des Pins Maritimes, avec un programme des activités marquant la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954, en plus des rencontres-débats sur de nombreux sujets liés à la littérature, au patrimoine, à l'histoire et au cinéma.

La contribution de l'Algérie à l'élaboration de la Convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine immatériel soulignée à Alger

L'Algérie a participé activement à la rédaction de la Convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003, a indiqué, hier mardi à Alger le directeur du Centre national de recherche préhistorique, anthropologique et historique (Cnprah), Slimane Hachi.

Intervenant à une rencontre intitulée « Le patrimoine algérien à l'Unesco », en marge du 27e Salon international du livre d'Alger (Sila), M. Hachi a souligné que l'Algérie, pre-

mier Etat à ratifier la Convention onusienne sur la sauvegarde du patrimoine immatériel, avait contribué de manière «significative» à la rédaction de ce traité de l'Unesco, adopté le 17 octobre 2003.

L'Algérie, a-t-il mentionné, était «en avance» sur d'autres pays en matière de sauvegarde et de protection du patrimoine, en promulguant en 1998, la loi 98-04 sur la protection du patrimoine, qui fournit un «cadre juridique» pour la sauvegarde du patrimoine culturel, dans sa composante matérielle et immatérielle.

Des experts algériens, dépêchés par l'Etat algérien, ont participé à toutes les réunions du comité de rédaction aux côtés d'autres experts internationaux de haut niveau, a encore rappelé ce chercheur.

L'Algérie avait ratifié la convention de l'Unesco sur la sauvegarde du patrimoine immatériel qui, a-t-il relevé, contient d'«étranges similitudes» avec la loi algérienne « 98-04 ».

Le directeur du CNRPAH est revenu également sur la convention de l'Unesco de 1972 portant sur la protection du patrimoine mondial culturel matériel qui, selon lui, «n'avait pas pris en considération tous les aspects du patrimoine» notamment immatériel.

Evoquant les éléments du patrimoine immatériel algérien, classés au Patrimoine de l'humanité par l'Unesco, M. Hachi, a soutenu que l'inscription constitue un «atout» qui augmente la visibilité de notre héritage culturel et une «ressource» pour le développement.

Pour sa part, Mebarka Belahacène, chercheuse en sociologie, a focalisé sa communication sur le patrimoine algérien «non inscrit», notamment le patrimoine «Hassani» de Tindouf. Appellant à la valorisation du patrimoine algérien, comme la poésie, l'artisanat, et le bijou traditionnel, à travers son inscription au niveau local et international, cette enseignante à l'université d'Oran, estime que Tindouf possède un «héritage culturel de valeur exceptionnelle» et de «dimension africaine».

Le 27e Sila se poursuit jusqu'au 16 novembre, au Palais des expositions des Pins Maritimes, avec un programme culturel incluant des activités marquant la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954, en plus des rencontres-débats sur de nombreux sujets liés à la littérature, au patrimoine, à l'histoire et au cinéma.

Goitre et stress

Le stress peut en être un facteur déclenchant. Autre cause de l'hyperthyroïdie : la maladie de Basedow, une maladie auto-immune elle-même influencée par le stress, qui se manifeste notamment par l'apparition d'un goitre, un amaigrissement, une anxiété et une nervosité.



Le stress (comme l'anxiété) provoque des insomnies d'endormissement faciles à identifier : le corps reste tendu, les muscles sont noués, l'esprit repasse les difficultés de la journée et projette déjà celles du lendemain...

Endormi tard, perturbé par une sensation de sommeil léger, l'individu se sent fatigué dans la journée.

Difficultés de mémoire et de concentration, troubles de l'humeur (nervosité, irritabilité) et baisse de la libido surviennent assez fréquemment en périodes de stress.

Les tensions crispent douloureusement les muscles et les articu-

lations (nuque, épaule, dos). Elles accélèrent les battements de cœur jusqu'aux accès de tachycardie. Au niveau intestinal, elles provoquent constipation, spasme et ballonnements.

La sollicitation excessive du système hormonal peut entraîner une irrégularité du cycle menstruel, des crises migraineuses, des démangeaisons et des chutes de cheveux...

Le stress aggrave les troubles chroniques

Gastrites et ulcères de l'estomac sont amplifiés par une tendance à l'hypersécrétion acide.

Le stress joue un rôle prédominant dans l'apparition et l'entretien des ulcères non liés à l'infection à *Helicobacter pylori*.

Maladies cardiovasculaires :

hypertension, douleurs, angines de poitrine, troubles du rythme cardiaque, sont majorés par le stress qui participe aussi à l'augmentation du taux de cholestérol et du risque d'infarctus liés à la formation de plaques d'athérome (infarctus par thrombose).

L'hyperthyroïdie

L'hyperthyroïdie se caractérise par

la sécrétion d'une trop grande quantité d'hormones thyroïdiennes.

Le stress peut en être un facteur déclenchant. Autre cause de l'hyperthyroïdie : la maladie de Basedow, une maladie auto-immune elle-même influencée par le stress, qui se manifeste notamment par l'apparition d'un goitre, un amaigrissement, une anxiété et une nervosité.

Solutions naturelles pour réguler sa thyroïde



***Des algues**, pour augmenter ses apports en iode. Certaines hypothyroïdies peuvent être dues à une carence en iode, dont l'organisme a besoin pour produire les hormones thyroïdiennes. Les algues sont une excellente source, d'autant qu'elles contiennent de l'iode organique, bien assimilable.

À prendre si le déficit en iode est confirmé par un test sanguin ou urinaire.

***L'avoine**, pour stimuler la thyroïde. Pourquoi ça aide ? L'avoine est une céréale qui soutient naturellement le travail de la glande thyroïde grâce à sa richesse en acides aminés et en minéraux. Elle apporte aussi un peu d'iode.

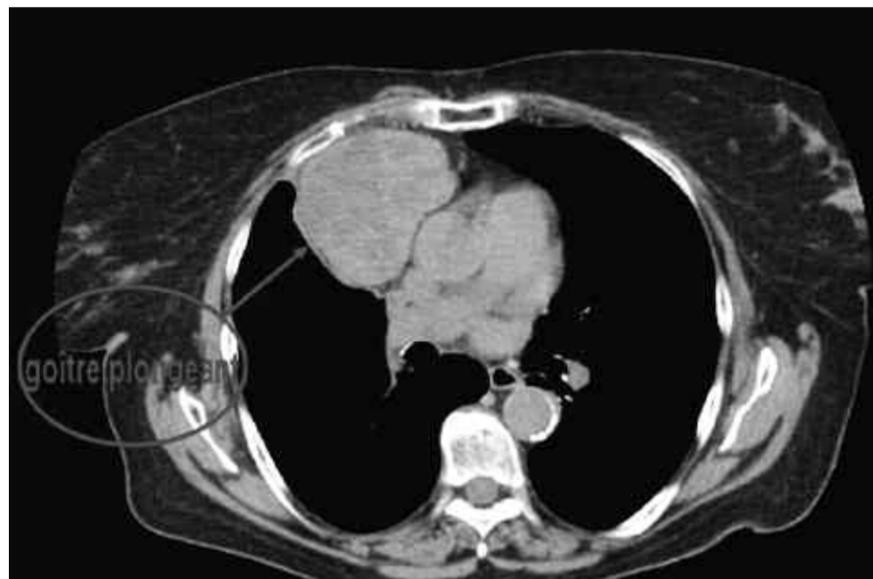
Avaler au petit déjeuner un bol de flocons d'avoine (auquel on peut ajouter des fruits secs) arrosé de 20 à 30 cl de lait d'avoine.



***Le cassis**, pour lutter contre la fatigue. Cette plante tonique aide notre organisme à mieux lutter contre les bouleversements liés aux stress et notamment à rétablir l'équilibre hormonal. Elle est donc indiquée lorsque la thyroïde fatigue à cause d'un excès de stress.



Goitre plongeant



La définition du goitre plongeant, la plus couramment employée, est tout goitre ne siégeant pas dans la région cervicale en position opératoire.

Le but d'évaluer sa prise en charge, en insistant plus particulièrement sur les examens préopératoires, les difficultés chirurgicales et les complications postopératoires. Etude rétrospective étalée sur 16 ans; portant sur 50 cas colligés au service de chirurgie viscérale du CHU Tlemcen.

L'intervention a consisté en une thyroïdectomie totale par voie cervicale dans 94% des cas. Ont été notées essentiellement, les hématomes, des paralysies récurrentielles et les hypoparathyroïdie. L'âge moyen est

de $54,76 \pm 11,992$ ans Le caractère plongeant du goitre a été retrouvé chez 52% (n = 26) par une échographie thyroïdienne.

Le scanner cervico-thoracique était pratiqué chez 25 patients 50%. Il a permis de confirmer le caractère plongeant du goitre. Tous nos patients ont bénéficié d'un geste radical (thyroïdectomie totale n = 45, 90%), alors que 5 patients (10%) ayant déjà eu un geste sur la thyroïde, ont subi une totalisation. L'examen histologique a confirmé la bénignité dans 48 cas 96%. Trois patients (6%) avaient une paralysie récurrentielle transitoire et un cas (2%) de paralysie récurrentielle persistante.

70^e ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION

Une caravane nationale de la mémoire fait halte à Bouira

Une caravane nationale de la mémoire devant sillonner plusieurs wilayas du pays a fait halte mardi soir à Bouira pour animer une série de spectacles culturels dans le cadre de la commémoration du 70^e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1^{er} novembre 1954.

En provenance de la wilaya de Tizi-Ouzou, la caravane est arrivée vers 18h à Bouira avant de se diriger à la maison de la culture Ali-Zaâmoum de la ville, où des spectacles artistiques, de clown et de magie, ont été animés en présence d'un public nombreux dont

des dizaines d'enfants accompagnés de leurs familles. Une pléiade d'artistes, dont des chanteurs nationaux et locaux (Badji El-Bahri, Cylia Ould Mohand, Rachid Lounici et Amar Benzitoun), ainsi que des comédiens, comme Ammar Boussouf, ont pris

part aux spectacles qui ont duré plus de deux heures.

Au cours des spectacles, des chants patriotiques glorifiant la révolution du 1^{er} novembre 1954 ainsi que les sacrifices des valeureux martyrs de la Guerre de libération nationale ont été chantés au public.

L'association culturelle Ouled Leblad, dirigée par le comédien Amine Aït Kara, a participé à la soirée avec un spectacle théâtral pour enfants. "La caravane a repris son chemin hier matin à destination de la wilaya de Béjaïa", a expliqué, à l'APS, le directeur de la maison de la culture, Mekbel, Mohand Zine.



TOUGGOURT

Séminaire régional de formation au profit d'agents de vulgarisation agricole

Une vingtaine d'agents de vulgarisation agricole, issus des wilayas de l'est et du sud-est du pays, participent à un séminaire régional de formation, ouvert mardi dans la wilaya de Touggourt, à l'initiative de l'Institut national de vulgarisation agricole (INVA).

Le directeur de l'Institut national de vulgarisation agricole, Ibrahim Korichi, a expliqué que cette rencontre régionale vise essentiellement le développement des compétences des chargés de vulgarisation agricole dans les différentes filières, en s'appuyant sur des méthodes modernes.

Le programme de ce séminaire de trois jours, encadré par des experts et

spécialistes en vulgarisation agricole, comprend des interventions sur les conditions d'accompagnement des agriculteurs activant dans les agricultures stratégiques, ainsi que sur l'assurance agricole et son rôle dans la protection de l'activité agricole, en plus de l'animation de plusieurs ateliers scientifiques liés aux grandes cultures, a ajouté le responsable.

De son côté, la représentante de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Touggourt, Siham Bouregaâ a souligné l'importance de la vulgarisation agricole dans la mise en œuvre de la stratégie du secteur qui repose, a-t-elle dit, sur le développement des cultures straté-

giques pour atteindre la sécurité alimentaire.

Le soutien et l'encouragement des agriculteurs à s'engager dans une agriculture stratégique dépend de l'intensification des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation à grande échelle dans le milieu agricole, a-t-elle estimé.

Pour sa part, le président de la Chambre de l'agriculture de la wilaya, Bachir Maâch, a passé en revue les efforts de cet organisme dans l'accompagnement des agriculteurs et des producteurs, et leur encadrement sur le terrain, ainsi que son souci de conclure des conventions de coopération et de jumelage avec des orga-

nismes et instituts techniques agricoles pour garantir un meilleur accompagnement technique aux agriculteurs.

Une série de communications figurent au menu de cette rencontre qu'abrite l'Institut technologique de formation en agriculture oasisienne de Sidi Mahdi (Touggourt), traitant plusieurs thèmes, notamment "L'importance de la vulgarisation agricole, en tant que mécanisme de base pour développer l'activité agricole", "Augmentation du rendement de la production à travers l'accompagnement technique des agriculteurs" et « Le soutien et le développement des filières agricoles, en particulier stratégiques, dont l'Etat mise pour

SIDI BEL-ABBÈS

Badaoui inaugure et pose la première pierre de nouvelles structures

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a inauguré et posé, mardi, la première pierre de nouvelles structures dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès.

Accompagné du wali de Sidi Bel-Abbès, Samir Chibani, de l'Inspecteur régional ouest de la police, le contrôleur général de police Moussa Belabbès et de cadres de la police, M. Badaoui a inauguré le nouveau siège du service de wilaya de la Sûreté publique. A l'occasion, il a visité les différents bureaux et structures de ce service, qui gère la circulation routière dans le territoire de compétence de la Sûreté de la wilaya et qui contribue à la sécurité publique.

Par ailleurs, un bilan des activités de

la Sûreté publique dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, durant les dix premiers mois de l'année en cours, lui a été présenté.

Le DG de la Sûreté nationale a, également, posé la première pierre du projet de réalisation d'un siège de Sûreté urbaine, au niveau du pôle urbain 2.200 logements au chef-lieu de wilaya.

Une enveloppe financière de près de 160 millions de dinars a été allouée à ce projet, dont le délai de réalisation a été fixé à dix mois.

En outre, M. Badaoui a effectué une visite à l'Etablissement hospitalier de la Sûreté nationale Moudjahid Docteur Boudraâ-Belabbès de Sidi Bel-Abbès, pour s'enquérir des presta-

tions médicales et l'accompagnement fournis aux affiliés au corps de la police, aux retraités et aux ayants-droit.

L'établissement de santé comprend divers services, dont les services d'urgences, de chirurgie, d'imagerie médicale, de réanimation et un laboratoire d'analyses.

Il offre des consultations dans plusieurs spécialités, notamment la dermatologie, la gastroentérologie, l'ophtalmologie, la chirurgie orthopédique, l'oto-rhino-laryngologie (ORL), la pédiatrie, la médecine du travail, la cardiologie, l'hématologie, la neurologie et la médecine interne.

Un bilan des activités médicales de l'hôpital depuis le début de l'année en

DJELFA

Un jeune homme arrêté en flagrant délit de vol de câbles en cuivre appartenant à Algérie Télécom

Les forces de police de la sûreté urbaine n°5 de la wilaya de Djelfa ont réussi à arrêter un individu, âgé de 18 ans, déjà connu des services de justice, pour son implication dans une affaire de vol en flagrant délit.

Le suspect a été trouvé en possession d'une quantité de câbles en cuivre (extraits lors d'une opération de mise à feu des câbles téléphoniques) d'un poids de 77,5 kg, ce qui a causé des pertes financières importantes à l'entreprise Algérie Télécom, évaluées à 40 millions de centimes.

Après avoir effectué les démarches légales, l'individu a été présenté devant le procureur local.

MATIÈRES PREMIÈRES

L'Afrique 3^e exportateur mondial de café

L'Afrique a été la troisième région exportatrice de café durant l'année caféière 2023-2024, après l'Amérique du Sud et la région Asie-Océanie, a indiqué l'Organisation internationale du café (OIC) dans son dernier rapport.



Les pays africains producteurs de café ont expédié 961.200 tonnes de ce produit sur le marché international au cours de l'année caféière 2023-2024 (qui s'est achevée en octobre dernier), soit une hausse de 17,3% par rapport aux 819.600 tonnes expédiées depuis le continent l'année précédente, précise la même source, qui expliquent cette croissance par un rebond de la production locale. D'après les estimations préliminaires de l'OIC, la récolte de café en Afrique a progressé de 12,1% en glissement annuel à 1,2 million de tonnes, atteignant son plus

haut niveau en 5 ans. L'organisation internationale indique, par ailleurs, que l'Éthiopie a été le principal moteur de la croissance des exportations de café sur le continent durant cette période. Ce pays d'Afrique de l'Est a enregistré un rebond de 63,5% de ses exportations de café qui ont atteint 335.400 tonnes au cours de la période considérée, représentant ainsi 35% des expéditions africaines. Globalement, l'Afrique a représenté 11,66% des expéditions mondiales de café, qui se sont chiffrées à près de 8,23 millions de tonnes au cours de l'année caféière 2023-2024. D'après

l'OIC, l'Amérique du Sud et la région Asie-Océanie demeurent les principales sources d'approvisionnement mondial en café, avec des contributions respectives de 3,96 millions de tonnes et 2,43 millions de tonnes.

Néanmoins, la percée d'Afrique lui a permis de devenir en 2023-2024, la troisième région exportatrice de café au monde, surpassant ainsi la région de l'Amérique centrale et le Mexique. Le café fait partie des principales cultures d'exportation du continent aux côtés du cacao, du coton, de l'anacarde ou des produits horticoles.

PÉTROLE

L'OPEP prévoit une hausse de la demande en 2024-2025

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) prévoit toujours une croissance de la demande d'or noir en 2024 et 2025, mais comme le mois dernier, elle l'a revue en baisse par rapport à son estimation précédente, selon son rapport mensuel publié ce mardi. Le monde consommera 104,03 millions de barils par jour (mb/jour) en 2024, après 102,21 en 2023, indique dans ce rapport l'Opep qui révisé chaque mois ses prévisions en fonction de la conjoncture.

Pour 2025, l'organisation prévoit une consommation mondiale de 105,57 millions de barils par jour.

Dans sa précédente estimation d'octobre, l'Opep prévoyait une consommation mondiale de 104,14 mb/jour et de

105,78 mb/jour l'année prochaine.

Les prévisions pour 2024 sont ainsi légèrement revues à la baisse de 107.000 barils par jour par rapport à l'évaluation du mois précédent, pour atteindre un « niveau satisfaisant » de croissance de 1,8 million de barils par jour par rapport à 2023.

« Cet ajustement mineur est principalement dû à la mise à jour des données pour les 1er, 2e et 3e trimestre 2024 », a indiqué l'Opep.

En 2024, la consommation sera soutenue « par une forte demande de carburants pour le transport et une croissance économique saine et continue. De même, l'augmentation des capacités de raffinage et des marges pétrochimiques - principalement en Chine

et au Moyen-Orient - devrait contribuer à la croissance de la demande de pétrole », indique l'Opep.

Pour 2025, la croissance de la demande mondiale d'or noir est également revue légèrement à la baisse de 103.000 barils par jour par rapport à la dernière évaluation, pour atteindre 1,5 mb/j, une hausse soutenue par l'aérien, la mobilité routière, l'industrie ou la construction. Du point de vue de l'offre, la production de pétrole brut de l'Opep et ses alliés a augmenté de 0,21 mb/j en octobre sur un mois, pour atteindre en moyenne environ 40,34 mb/j (après une baisse de 0,56 mb/j en septembre et une moyenne de 40,10 mb/j), a indiqué l'Opep, citant des « sources secondaires ».

PÊCHE

L'Algérie préside à Chypre les travaux de la 24^e session extraordinaire de la 4^e sous-commission de l'ICCAT

Le sous-directeur de la grande pêche et de la pêche spécialisée au ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Amar Ouchelli, a présidé les travaux de la 24^e session extraordinaire de la 4^e sous-commission de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT), qui se déroulent à Chypre, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère.

La délégation algérienne participant aux travaux de cette session extraordinaire, organisée du 11 au 18 novembre courant, est composée, outre M. Ouchelli, du directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Skikda, Naïm Belakri, et du chercheur au Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA), Moussa Mennad, précise le ministère.

ALGÉRIE-MOZAMBIQUE

Les opportunités de coopération dans différentes filières industrielles passées en revue

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a reçu, mardi à Alger, l'ambassadeur de la République du Mozambique en Algérie, Antonio Augusto Eduardo Namburete, avec lequel il a passé en revue les opportunités de coopération bilatérale et d'investissement dans le secteur industriel, indique un communiqué du ministère.

Les entretiens entre les deux parties ont porté sur l'état des relations de coopération entre l'Algérie et le Mozambique dans le domaine industriel, ainsi que sur les perspectives de leur consolidation à l'avenir, notamment dans le secteur de l'industrie pharmaceutique.

A cette occasion, M. Aoun a indiqué que l'Algérie était disposée à coopérer avec la République du Mozambique, à travers la contribution des entreprises relevant du secteur à la formation des cadres, proposant "un plus grand rapprochement et un échange d'expertises entre les hommes d'affaires algériens et leurs homologues mozambicains et la création de commissions spécialisées qui examineront les projets d'investissement potentiels", selon la même source.

Tout en saluant la proposition, l'ambassadeur de la République du Mozambique en Algérie a estimé que "les opportunités d'investissement entre les deux pays sont très nombreuses, d'autant que l'Algérie, de par sa position stratégique, est considérée comme la porte de l'Afrique, a-t-il dit", conclut le communiqué.

EN PROTESTATION CONTRE LES VIOLATIONS CONTINUES DES DROITS ET LIBERTÉS

Une organisation des droits humains au Maroc appelle à une manifestation devant le Parlement ce jeudi

Le Coalition marocaine des organisations des droits humains a appelé à une manifestation devant le Parlement à Rabat ce jeudi, en protestation contre les violations continues des droits et des libertés dans le royaume, notamment la liberté d'expression, la liberté de manifestation et de protestation pacifique.

Face à l'ampleur de ces violations dans le pays, la coalition des droits humains a invité toutes les organisations qui la composent, ainsi que toutes les organisations démocratiques et les forces militantes pour les droits humains, à participer à cette manifestation à l'occasion de la "Journée nationale des libertés publiques", pour réclamer une nouvelle fois "l'arrêt immédiat de toutes les formes d'interdiction et de restrictions qui portent atteinte aux droits et libertés". La coalition, qui regroupe plus de 20 organisations des droits humains, a indiqué dans un communiqué que "les restrictions systématiques" subies par de nombreuses organisations de défense des droits humains, associatives, syndicales et politiques, en relation avec les autorités du ministère de l'Intérieur, continuent de se multiplier. En particulier, elle a dénoncé l'attitude persistante de certains services de ce ministère qui refusent de permettre à

plusieurs organisations de soumettre leurs dossiers de création ou de renouvellement, qu'ils soient temporaires ou définitifs. La coalition a souligné que ce comportement constitue "une violation flagrante de la loi" et un "dépassement des garanties constitutionnelles liées à la liberté d'organisation et de réunion", telles qu'elles sont énoncées dans la partie II relative aux libertés et aux droits fondamentaux de la Constitution marocaine, ainsi que les engagements du Maroc, inscrits dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ratifié par Rabat.

Le communiqué de la coalition marocaine des organisations des droits humains a également souligné que ce traitement illégal de la part des services du ministère de l'Intérieur, qui se répète dans différentes régions du Maroc, "met les organisations concernées dans une situation juridique difficile", entravant leur capacité à exercer leurs activités et leurs missions garanties par les lois nationales et internationales. De plus, cela prive les citoyens de "leur droit à la liberté d'opinion et d'expression, de leur droit à l'organisation" ainsi que d'autres droits fondamentaux.

Onu : Guterres met en garde les dirigeants du monde

Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a mis en garde les dirigeants mondiaux contre le temps qui s'écoule rapidement dans la lutte contre le changement climatique. Dans son discours aujourd'hui, mardi,

devant la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques "COP 29", qui se tient en Azerbaïdjan, Guterres a déclaré : "Nous avons entamé le compte à rebours final pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius. Le temps n'est pas de notre côté."

Guterres a décrit l'année 2024 comme étant "une leçon majeure dans la destruction du climat", en mentionnant les familles qui ont fui les ouragans, les travailleurs piégés dans des températures insupportables, et les enfants mourant de faim à cause de la destruction des récoltes.

Le secrétaire général a ajouté que de telles catastrophes sont "principalement causées par le changement climatique d'origine humaine... C'est une histoire d'injustice évitable, les riches sont ceux qui causent le problème, tandis que les pauvres sont ceux qui en paient le prix le plus élevé."

Guterres a appelé les pays du monde à tenir leurs promesses et à se débarrasser progressivement des combustibles fossiles, qui contribuent au réchauffement climatique. Par ailleurs, la secrétaire générale de l'Organisation météorologique mondiale, Celeste Saulo, a indiqué plus tôt que les pluies et les inondations record, les cyclones tropicaux dont l'intensité s'accélère, les chaleurs mortelles, les sécheresses prolongées et les incendies de forêts représentent malheureusement notre nouvelle réalité et un aperçu de ce qui nous attend dans le futur.

PALESTINE OCCUPÉE

L'OCI condamne les appels sionistes à "l'annexion" de la Cisjordanie

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a fermement condamné mardi les propos d'un responsable de l'entité sioniste qui a appelé à "l'annexion" de la Cisjordanie occupée.

L'organisation a souligné, dans un communiqué, que la présence de l'entité sioniste et ses politiques basées sur l'agression, la colonisation, le déplacement, l'annexion, la destruction et le nettoyage ethnique sont toutes des "mesures illégales et sans effet au regard du droit international".

A cet égard, l'OCI a mis en garde contre "le danger de l'incitation continue et du terrorisme organisé pratiqué par les dirigeants de l'occupation et les colons extrémistes contre le peuple palestinien, sa terre et ses lieux saints".

L'organisation a appelé "la communauté internationale à reconnaître l'Etat de Palestine, à soutenir son adhésion à part entière aux Nations unies et à prendre des mesures nécessaires pour mettre fin à l'occupation et à la colonisation illégale dans les territoires palestiniens occupés".

Elle a souligné l'importance de la mise en œuvre de la solution à deux Etats fondée sur le droit international, l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ) déclarant l'illégalité de l'occupation et la résolution de l'Assemblée générale de l'Onu à cet égard.

Lundi, un responsable de l'entité sioniste a déclaré que 2025 serait soi-disant "l'année de l'annexion" de la Cisjordanie occupée.

SOUDAN

Appel à convenir sans délai d'un cessez-le-feu pour garantir la protection des civils

Le Groupe A3+ a appelé, mardi à New York, les parties au conflit au Soudan à "convenir sans délai" d'un cessez-le-feu pour jeter les bases d'un processus politique significatif et garantir la protection des civils dans le pays.

Cet appel a été lancé à travers un communiqué du Groupe A3+, qui comprend les trois pays africains membres non permanents du Conseil de sécurité (Algérie, Sierra Leone et Mozambique), en plus du Guyana, lu par le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Onu, l'ambassadeur Amar Bendjama, lors d'une séance de haut niveau consacrée à la situation au Soudan. La situation au Soudan continue de se dégrader, "avec des conséquences humanitaires catastrophiques pour les civils innocents, qui paient le prix le plus lourd de ce conflit mortel, où chaque jour, femmes, filles et enfants subissent des atrocités indicibles", a dit M. Bendjama, ajoutant que les derniers incidents dans l'Etat d'Al Jazirah "sont un nouvel épisode absolument terrible de ce feuilleton".

Malgré la situation très préoccupante sur le terrain, "la communauté internatio-

nale n'a pas été apte à avancer de manière significative dans ses efforts de paix, en dépit des multiples appels et des décisions prises", a-t-il fait remarquer.

Le Groupe A3+ considère que "la protection des civils doit rester notre priorité", a-t-il précisé, appelant les parties à "convenir sans délai d'un cessez-le-feu pour jeter les bases d'un processus politique significatif et garantir la protection des civils au Soudan".

Parvenir à un cessez-le-feu au niveau local ou national exige des parties "une volonté politique forte", a-t-il indiqué, ajoutant qu'"une telle volonté peut être nourrie par le biais de petites avancées et initiatives de renforcement de la confiance". "Un deuxième cycle de pourparlers indirects, comme ceux tenus en juillet à Genève, pourrait constituer un cadre approprié pour renforcer la confiance entre les parties", a-t-il estimé à cet égard. Insistant sur la nécessité de "mettre toutes les chances du côté des efforts de paix, en tenant compte des dynamiques et des réalités sur le terrain", M. Bendjama a affirmé que "toute démarche entreprise par ce conseil pour soutenir la protection des civils devra

préservé les efforts de paix en cours". De plus, "nous devons créer un élan qui permette de ramener les parties à la table des négociations", a-t-il ajouté, insistant sur le fait que "toute démarche doit être menée avec sagesse et en coordination avec les processus existants".

Relevant que la protection des civils dans les circonstances actuelles nécessite une amélioration de la situation humanitaire, il a salué les mesures prises récemment par le Gouvernement du Soudan, notamment la décision prise en concertation avec d'autres parties soudanaises en vue de faciliter les opérations humanitaires aériennes dans le Kordofan du Sud. Partant, il a souligné l'importance de prolonger ces mesures pour faire en sorte que l'aide internationale parvienne à toutes les populations touchées, appelant la communauté internationale à "continuer à renforcer le soutien apporté au Plan de réponse humanitaire et aux efforts déployés par le Gouvernement du Soudan pour répondre à cette situation absolument terrible sur le terrain".

L'ambassadeur Bendjama a aussi mis en avant l'importance de l'interruption de l'offensive contre El-Fasher et l'Etat d'Al

Jazirah et de l'impératif respect du droit international humanitaire et des principes des droits de l'homme, ajoutant que le non-respect de tout code de conduite est "une source de préoccupation profonde".

"Nous saisissons cette occasion pour appeler encore une fois les acteurs extérieurs à s'abstenir d'alimenter ce conflit et à respecter le droit international", a-t-il poursuivi, soutenant que "la poursuite des ingérences étrangères dans le conflit soudanais constitue l'un des facteurs principaux expliquant l'échec de tous les efforts de paix".

M. Bendjama a, par ailleurs, insisté sur l'impératif de soutenir les initiatives de paix fondées sur la bonne foi aux niveaux régional et international, affirmant que "la coordination de ces efforts doit rester notre objectif commun, tout en veillant à préserver le rôle central de l'Onu et de l'Union africaine".

Et de conclure son intervention en appelant à nouveau les parties soudanaises à "faire passer l'intérêt de leur pays en premier et à le placer au-dessus de toutes autres considérations".

QUALIF'S-CAN 2025 (GR:E/ 5E J) GUINÉE-ÉQUATORIALE - ALGÉRIE

Les "Verts" à pied d'œuvre à Malabo



La sélection algérienne de football est arrivée mardi soir à Malabo, en vue de son match face à la Guinée-équatoriale prévu jeudi au stade de Malabo (14h00, algérienne), pour le compte de la 5e journée du groupe E des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, indique la Fédération algérienne de football (FAF).

Conduite par le président de la FAF, Walid Sadi, la délégation algérienne a été accueillie à son arrivée à l'aéroport international de Malabo par l'ambassadeur d'Algérie au Gabon, en Guinée-équatoriale et auprès de la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale, Abdelhak Aïssaoui, souligne la FAF.

Les joueurs de la sélection nationale ont rallié ensuite leur hôtel, qui se situe tout près de l'aéroport.

Les joueurs du sélectionneur national, le Bosnien Vladimir Petkovic, effectueront leur ultime séance d'entraînement d'avant-match mercredi après-midi au Estadio de Malabo. La séance sera

ouverte aux médias durant un quart d'heure pour la prise d'images et de photos.

A l'issue de la quatrième journée, l'équipe nationale trône en tête du groupe E avec 12 points, devant la Guinée-équatoriale (7 pts). Le Togo suit derrière à la troisième place avec 2 unités, alors que le Libéria, déjà éliminé, ferme la marche avec un seul petit point.

Pour rappel, les deux premiers des 11 groupes seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

COMPÉTITION AFRICAINE D'AVIRON 2024

L'Algérie brille avec 24 récompenses lors des Championnats d'Afrique en Égypte

L'équipe nationale d'aviron (hommes et femmes) a conclu sa participation au Championnat d'Afrique d'aviron, qui s'est déroulé en Égypte, avec un total de 24 médailles réparties entre les trois métaux. Au cours de cette compétition africaine, l'équipe nationale a

réussi à décrocher 2 médailles d'or, 9 médailles d'argent et 13 médailles de bronze. Les deux médailles d'or obtenues lors de ce championnat continental sont dues aux performances de Sabria Boukhous dans la compétition d'aviron individuel en poids léger (moins de 23 ans), et de

Ferial Zaitouni et Sabria Boukhous dans l'épreuve de double féminin (moins de 23 ans).

L'Algérie a participé à cette compétition africaine d'aviron 2024 en Égypte avec une délégation de 17 rameurs (12 hommes et 5 femmes).

DANS UN RAPPORT D'AMNESTY INTERNATIONAL :

Le régime marocain abuse des droits humains et se précipite pour accueillir la Coupe du Monde

Un nouveau rapport d'Amnesty International affirme que le régime marocain constitue un mauvais exemple en matière de droits humains et s'interroge sur le manque de vigilance de la FIFA à ce sujet, concernant le dossier du Maroc qui aspire à organiser la Coupe du Monde 2030.

Dans son rapport intitulé "Des offres

à haut risque : Stratégies des droits humains gravement défaillantes pour la Coupe du Monde 2030", Amnesty International indique que le régime marocain persiste dans la répression (persécution des populations du Sahara Occidental et du Rif), l'utilisation abusive de balles en caoutchouc, ainsi que les restrictions sur la liberté d'expression et de réunion, en

ignorant les demandes des organisations de défense des droits humains et des syndicats.

Le rapport souligne également que les conditions sociales au Maroc sont désastreuses, citant en exemple la crise du logement, les expulsions forcées par la police sous le règne de Mohammed VI, et la hausse du coût de la vie dans des villes comme

Casablanca et Rabat. Amnesty International critique la FIFA pour son manque d'attention à ce dossier, en soulignant qu'elle devrait lier la candidature du Maroc à l'organisation de la Coupe du Monde à la présentation d'une stratégie claire en matière de droits humains, un maillon manquant dans le régime marocain.

ESPAGNE

Révélation de la cause de la baisse de niveau de Mbappé après son transfert au Real Madrid

Le niveau de jeu de la star française Kylian Mbappé a chuté de manière significative après son transfert au Real Madrid l'été dernier, ce qui a suscité de nombreuses interrogations.

Le journal français L'Équipe a mis en lumière la situation de Mbappé après son exclusion de la liste de l'équipe de France pour la trêve internationale actuelle, suite à une décision de l'entraîneur des "Bleus", Didier Deschamps.

Le journal a interviewé des proches de Mbappé afin de comprendre les raisons possibles de sa baisse de niveau. L'un d'eux a déclaré : « Kylian souffre d'un problème mental depuis plusieurs mois, un problème qui ne peut pas être résolu facilement. Cela nécessite du temps et l'encadrement de spécialistes. » Un autre a ajouté : « Les problèmes ont commencé dès le moment où il y avait trop de gens autour de lui. Par le passé, ses parents veillaient à ce qu'il soit pris en charge complètement, mais aujourd'hui, il y a une foule de personnes qui interagissent directement avec Mbappé. »

Timothée Bakayoko, un proche du joueur français et ancien coéquipier à Monaco, a déclaré : « Le plus important est que Kylian puisse retrouver le plaisir de jouer au football. Le reste viendra ensuite... Les gens ont une mémoire très courte. Ils devraient s'asseoir sur le canapé et revoir tout ce que Kylian a accompli, et ils se rendront compte qu'ils ont tort. On ne peut jamais douter de lui. Il a énormément donné pour la France, le PSG et Monaco. »

Des rapports médiatiques précédents ont évoqué les difficultés d'adaptation de Mbappé au Real Madrid. De plus, son implication en tant que suspect dans une affaire de viol à Stockholm en octobre dernier exerce une pression psychologique supplémentaire sur lui.

RETOUR VERS LE FUTUR 2



21h25

TMC

En 1985, Marty McFly a retrouvé le présent et un repos bien mérité. Mais son vieil ami Doc, un physicien excentrique mais génial, surgit à nouveau au volant de sa machine à remonter le temps. Cette fois, Doc entraîne son jeune protégé en l'an 2015. Marty se retrouve nez à nez avec son propre fils, sur le point de commettre un hold-up qui risque de l'envoyer en prison pour le restant de ses jours. Durant le voyage, Biff, le grand-père de Griff, leur vole leur véhicule dans le but de retourner dans le passé et de s'emparer du journal avec les résultats sportifs.

THE CHEF, LA SÉRIE



21h10

CANAL+

Après la crise cardiaque d'Andy et la fermeture du restaurant Jones and Sons, Carly a ouvert le Point North. Liam, son principal partenaire financier amène à dîner d'importants hommes d'affaires qui pourraient investir dans l'établissement. En cuisine, Johnny, un jeune commis, effectue ses premiers pas parmi l'équipe. Carly est sans cesse dérangée par les appels téléphoniques de sa mère. Elle s'absente et confie la gestion de l'équipe à Freeman. Le film "The Chef" trouve une suite avec cette série qui utilise les mêmes codes : le rythme stressant et haletant dans la cuisine d'un grand restaurant avec les chefs cuisiniers...

CASH INVESTIGATION A QUI PROFITE L'IMMIGRATION ?



21h05

2

Alors que le gouvernement Barnier veut soumettre une nouvelle loi à son sujet en 2025, le magazine s'interroge sur la place de l'immigration dans l'économie française. Les étrangers extra-communautaires représentent 5 % de la population active en 2021. Mais, dans certains secteurs essentiels comme l'hôtellerie-restauration, les services à la personne ou encore le BTP, ils sont bien plus nombreux. Dans les grandes villes ou à la campagne, la pénurie de main-d'œuvre est telle que certains employeurs embauchent sous contrat des étrangers en situation irrégulière. La France peut-elle faire sans eux ?

LA FILLE DANS LES BOIS



21h05

3

Appelée en urgence au chevet de sa sœur, Jeanne, 27 ans, retourne chez leur oncle Eric, où elle s'était pourtant bien jurée de ne jamais revenir. Sur son lit de mort, Céline lui fait un terrible aveu : depuis 15 ans Youssef est emprisonné à tort pour le meurtre de Julie, l'amie d'enfance de Jeanne. A l'époque, sa sœur n'avait pas osé avouer qu'elle était avec le jeune homme au moment des faits, ni lui fournir un alibi. In extremis, Céline supplie Jeanne de faire libérer cet innocent et de trouver le vrai coupable d'une affaire que tout le monde considère classée.



LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

MEURTRES À SANDHAMN OLIVIA



21h00

arte

Dans un centre de réinsertion pour jeunes délinquants, Olivia et Nathalie filent le parfait amour, si ce n'est la présence un peu pesante de Sebastian, l'ex d'Olivia, qui ne sait pas se faire oublier. A l'approche de ses 18 ans, la jeune fille doit bientôt hériter de la fortune de ses parents, décédés dans un accident de voiture quand elle avait 11 ans. Redoutant de se faire flouer par l'avocate de la famille, elle demande conseil à Pär, le jeune collègue de Nora, qui se trouve être aussi son cousin éloigné... Mais bientôt, la jeune fille disparaît, lors d'une excursion sur une île.

LE MYSTÈRE DES REINES GUERRIÈRES D'ASSYRIE



21h07

5

Après des années de conflits, les archéologues peuvent enfin retourner dans le désert d'Irak pour continuer les fouilles dans les ruines de Nimroud. La cité était la capitale de l'Assyrie, l'un des plus puissants empires de l'Antiquité. Pendant plus de 10 ans, une grande partie du site a été endommagé par des pillards, puis par l'État islamique. Lors des premières fouilles, de mystérieuses tombes dans lesquelles reposaient des femmes ainsi qu'un immense trésor ont été retrouvées. Ces dernières ont été identifiées comme étant des souveraines influentes de l'empire.

L'ÉCOLE EST FINIE



21h10

6ter

Agathe Langlois, parisienne jusqu'au bout de ses ongles bien vernis, a tout pour être heureuse : une famille qu'elle adore, une super bande de copines et elle vient d'être titularisée comme professeure d'anglais. Toutefois, quand elle apprend qu'elle est mutée à des centaines de kilomètres de chez elle, en plein campagne, c'est la douche froide. Les pieds dans la boue, à Trouilly-sur-Celles, la bonne humeur d'Agathe va être mise à rude épreuve et bien des surprises vont l'attendre. Anne Depétrini adapte «Chroniques d'une prof qui en saigne», le livre de la blogueuse Princesse Soso avec cette comédie...

NEW YORK, SECTION CRIMINELLE



21h05

TF1

Le corps d'un jeune journaliste est retrouvé dans le coffre d'une voiture, non loin d'une église. Les prémisses de l'enquête orientent Goren et Eames vers une affaire de relation extra-conjugale sur laquelle la victime travaillait. Mais rapidement, c'est la mère de la défunte, une femme au comportement singulier prétendant posséder des pouvoirs psychiques, qui attire leur attention. Celle-ci adhère à une secte appelée Santeria, qui semble exercer une forte emprise sur elle. Les enquêteurs se concentrent alors sur ses membres...

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUROL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	05:48
Dohr	12:32
Asr	15:20
Maghreb	17:41
Icha	19:07

MÉTÉO

Pluies prévues sur certaines régions

Les services météorologiques ont dévoilé les prévisions pour la journée de ce jour, qui verra des précipitations sur certaines wilayas du pays.

Selon les mêmes services, des pluies sont attendues sur les régions intérieures du pays, accompagnées de sable en suspension.

En revanche, les régions côtières connaîtront un temps ensoleillé.

Les températures varieront entre 23 et 28°C dans les régions côtières, et entre 18 et 30°C dans les régions intérieures.

Les vents atteindront une vitesse de 40 km/h.

Concernant les régions du sud, des pluies sont également prévues sur le sud-ouest du pays.

Les températures y oscilleront entre 23 et 33°C, avec des vents soufflant à 40 km/h.

EN CHARGE DE RÉFORMER LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN ET RÉDUIRE LA BUREAUCRATIE :

TRUMP NOMME MUSK MINISTRE DE L'EFFICACITÉ GOUVERNEMENTALE

Le président élu des États-Unis, Donald Trump, a nommé, mardi, Elon Musk, le P-dg de Tesla et SpaceX, pour diriger les efforts visant à améliorer l'efficacité du gouvernement américain dans une démarche visant à réduire la bureaucratie et à renforcer l'efficacité de l'administration.

Selon l'agence Reuters, Musk, l'homme le plus riche du monde, collaborera avec Vivek Ramaswamy, ancien candidat à la présidence du Parti républicain, pour diriger le nouveau ministère de l'Efficacité gouvernementale. Dans un communiqué, Trump a expliqué que ce ministère travaillera à démanteler les agences bureaucratiques, à réduire les règlements excessifs, à diminuer les dépenses publiques inutiles et à réorganiser les agences fédérales.

Trump a précisé que le rôle de Musk et de Ramaswamy sera informel et ne nécessitera pas l'approbation du Sénat, ce qui

permettra à Musk de rester à la tête de ses entreprises, comme Tesla, SpaceX et la plateforme X. Trump a ajouté que l'objectif de ce ministère est de réaliser des réformes structurelles profondes et de transformer la gestion gouvernementale pour la rendre plus agile et entreprenante. Il a aussi précisé que le travail du ministère devrait se terminer d'ici le 4 juillet 2026, date du 250e anniversaire de la signature de la Déclaration d'indépendance des États-Unis. Elon Musk, qui a soutenu la campagne électorale de Trump par des dons substantiels, devrait exercer une forte influence pour soutenir les intérêts de ses entreprises et obtenir un traitement gouvernemental favorable.

Son impact devrait se faire sentir sur plusieurs agences fédérales, ce qui pourrait renforcer la position de Tesla et d'autres entreprises qu'il dirige. Le consultant financier de Wedbush Securities, Daniel Ives, a qualifié cette déci-

sion de «*pari stratégique*» pour Musk vis-à-vis de Trump, soulignant que les avantages pour Musk et Tesla l'emporteraient sur les inconvénients. De son côté, l'organisation de défense des droits Public Citizen a critiqué la nomination de Musk, estimant qu'il n'avait pas d'expérience en gestion gouvernementale et que ses entreprises faisaient parfois face à des violations des réglementations. Concernant la transparence, Musk a promis que toutes les activités du ministère seraient publiées en ligne et a invité le public à proposer des idées pour améliorer l'efficacité des dépenses publiques. Il a aussi annoncé la création d'un tableau d'honneur pour afficher "les dépenses gouvernementales les plus stupides et futiles", précisant que cela serait "triste mais aussi amusant". Il est à noter que l'acronyme du ministère, DOGE, fait également référence à la cryptomonnaie Dogecoin soutenue par Musk.

CULTURE

Mise en exergue de l'importance du patrimoine dans le renforcement de la cohésion sociale

Les participants à un séminaire national sur «*les crimes contre les monuments et les biens culturels, et les mécanismes de leur protection*», dont le coup d'envoi a été donné mardi à la bibliothèque principale d'El Tarf, ont mis en exergue l'importance du patrimoine dans le renforcement de la cohésion sociale. «*L'importance du patrimoine dans le développement du sentiment identitaire, ainsi que les défis liés à la protection et la préservation du patrimoine culturel, qui représente non seulement un ensemble de monuments et de traditions, mais joue également un rôle prépondérant dans le raffermissement du sentiment d'appartenance nationale, est primordiale*», a indiqué Noureddine Kouider, directeur de la maison de la culture d'El Tarf, organisatrice de cette rencontre de 2 jours, en coordination avec la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Chadli-Bendjedid. Le même responsable a ajouté, au cours de son intervention, que la valeur des monuments archéologiques et historiques «*ne réside pas seulement dans le plaisir de visiter un lieu, mais aussi dans la réappropriation de l'histoire*».

PUBLICITÉ